

COMMUNE DE RENAISON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : 5 février 2024

Objet : Approbation du Compte Administratif 2023 – Lotissement « Les Alloués »

N° 2024-02-05/06

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de février, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22 Présents : 18 Votants : 19

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE, Magali RAMIREZ et Céline JANDARD.

Absents : M Salim DJELLAB

Absents excusés : M Didier PICARD, Mme Carole SYLVESTRE, et Mme Marie-Françoise DESORMIERE

Procurations : M Didier PICARD à M Laurent BELUZE, Mme Carole SYLVESTRE à Mme Séverine BESSON, et Mme Marie-Françoise DESORMIERE à Mme Monique REMONTET

Date de convocation du Conseil municipal : 22 janvier 2024

Secrétaire de séance : Dominique MUZELLE

Madame Sylvie GALLAND, Adjointe au Maire déléguée aux Finances présente le projet de Compte Administratif pour l'année 2023 du budget Lotissement « les Alloués ».

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Muriel MARCELLIN, Première Adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du lotissement « Les Alloués », dressé par M. Laurent BELUZE, Maire.

Elle rappelle que le conseil municipal a approuvé la clôture de ce budget Lotissement « Les Alloués » au 31/12/2023. Le bilan de clôture est arrêté comme suit :

- En dépenses à 548 832,60 €
- En recettes à 588 941,00 €

Soit un excédent de 40 108,40 € qui a été reversé au budget général. Le dernier lot non vendu a été acheté par le budget général dans l'attente d'une acquisition par un porteur de projet. Il restera quelques travaux de viabilisation à effectuer.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles de fonctionnement	57 731,67
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 100,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	58 831,67
Recettes réelles de fonctionnement	170 027,00
Recettes d'ordre de fonctionnement	-
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	170 027,00
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	111 195,33
Reprise du Résultat antérieur (déficit)	- 111 195,33
Résultat de fonctionnement cumulé	-

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles d'investissement	130 195,33
Dépenses d'ordre d'investissement	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	130 195,33
Recettes réelles d'investissement	-
Recettes d'ordre d'investissement	1 100,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 100,00
Résultat reporté 2022	-
Reprise du Résultat antérieur	129 095,33
Résultat d'investissement cumulé	-
Restes à réaliser en dépense	-
Restes à réaliser en recette	-
Solde des restes à réaliser (RàR)	-
Résultat d'investissement cumulé (y compris restes à réaliser)	-

Résultat de clôture 2023	-
Résultat de clôture 2023 avec restes à réaliser	-

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n°2023-04-13/02 du Conseil municipal en date du 13 avril 2023 approuvant le budget primitif du budget Lotissement « Les Alloués » pour l'exercice 2023 ;

Vu la délibération N° 2023-10-23/11 clôture définitive et reprise des excédents ;

Le Maire se retire durant le vote.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le compte administratif 2023 du budget annexe Lotissement « Les Alloués »

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Renaison, le 6 février 2024

Le Maire,
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20240205-2024-02-05-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024
Publication : 08/02/2024

Le Maire, Laurent BELUZE